



**SIEPEA
DU PAYS
DE GLANE**

CRÈCHE « Malices et chocolat »

Projet d'établissement 2025-2029

Nos partenaires financiers :



SOMMAIRE

1- CARACTÉRISTIQUES ADMINISTRATIVES DE LA STRUCTURE	page 3
2- CARACTÉRISTIQUES FONCTIONNELLES	page 4
3- VALEURS ET PRINCIPES DANS LESQUELS S'ANCRE LE PROJET	page 6
4- LE PROJET D'ACCUEIL	page 7
5- LE PROJET SOCIAL ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	page 9
A- Évolutions démographiques et tendances du territoire d'implantation de la structure	
B- Interactions avec les différentes structures environnantes	
C- Nature des autres partenariats	
D- Participation des familles à la vie de la structure	
E- Les principaux axes du projet social au regard des éléments ci-dessus	
F- Le développement durable	
G- Évaluation du projet social	
6- LE PROJET ÉDUCATIF	page 17
A- Modalités de conception et d'élaboration du projet et personnes y ayant participé	
B- Le projet éducatif et pédagogique	
B1- Principes et valeurs éducatives	
B2- La prise en charge des enfants	
a)- L'accueil	
b)- L'éveil et le jeu	
c)- Le sommeil	
d)- Les repas	
e)- Les soins	
C- Évaluation du projet éducatif et pédagogique	
D- Modalités de fonctionnement de l'équipe	
7- MOYENS HUMAINS	page 35

1- CARACTÉRISTIQUES ADMINISTRATIVES DE LA STRUCTURE

Nom de l'établissement : Malices et chocolat

Type d'établissement : Crèche collective

Nombre de places : 32

Nom du(de la) directeur(trice) de l'établissement : Marta SINDEN

Adresse de l'établissement : 7 rue Jean Giraudoux - 87510 Saint-Gence

Téléphone : 05 55 75 64 27 Courriel : maliceschocolat@siepea.fr

Date d'ouverture : 2001

Date du dernier agrément PMI : 19 août 2024

Type de gestionnaire : Municipalité Intercommunalité Association Mutualité
 Entreprise Autres (précisez) :

Nom et adresse du gestionnaire :

SIEPEA DU PAYS DE GLANE - 7 rue Jean Giraudoux - 87510 Saint-Gence

Nom du correspondant : Stéphane BARRETEAU

Téléphone : 05 55 01 25 90 Courriel : dgs@siepea.fr

Zone d'influence de l'établissement (quartiers, communes ...) : communes de Nieul, Peyrilhac, Saint-Gence, Veyrac

2- CARACTÉRISTIQUES FONCTIONNELLES

Caractéristiques de l'accueil

- Mercredis
- Vacances scolaires
- Urgence - Quels sont vos critères d'attribution des places ? Aucun critère
- Enfants en situation de handicap ou de maladie chronique
- Enfants de familles bénéficiaires de minima sociaux (Revenu de Solidarité Active, Allocation Adulte Handicapé...)

Planning d'ouverture hebdomadaire de l'établissement

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h30-18h30	7h30-18h30	7h30-18h30	7h30-18h30	7h30-18h30

- Amplitude moyenne d'ouverture journalière : 11 heures
- Amplitude moyenne d'ouverture hebdomadaire : 55 heures
- Horaires atypiques : oui non
- Les accueils et départs se font-ils tout au long du temps d'ouverture ? oui non

Pour le confort des enfants, les accueils et les départs sont organisés de 12h30 à 13h30 et à partir de 16h00.

Périodes de fermeture annuelle

Été : 3 premières semaines d'août

Fin d'année : 1 semaine

Autres : différents ponts dans l'année qui sont décidés en début d'année scolaire

3 journées pédagogiques

1 fermeture à 18h00 par mois

Service de restauration

Repas non mixés : oui non Si non pourquoi ?

Repas mixés : oui non Si non pourquoi ?

La confection et la livraison des repas en liaison froide est confiée à ANSAMBLE RESTAURATION, le prix du repas est inclus dans le tarif horaire.

Lait infantile : oui non Si non pourquoi ?

Le lait est fourni par la structure est de la marque Gallia, la possibilité est donnée aux familles de fournir leur propre lait s'il est différent ou adapté aux besoins de l'enfant.

Modalités de confection et de livraison des repas

La confection et la livraison des repas en liaison froide est confiée à ANSAMBLE RESTAURATION. Une remise en température est assurée dans les locaux du SIEPEA avant service aux enfants.

Trois types de repas sont adaptés à la tranche d'âge des enfants : bébés, moyens et grands. L'atelier de production culinaire petite enfance est situé 140 rue Gustave Eiffel, 44800 Saint-Herblain.

Goûter fourni par la structure

oui non

Les goûters sont fournis par ANSAMBLE RESTAURATION et adaptés à chaque tranche d'âge. L'atelier de production est situé 140 rue Gustave Eiffel, 44800 Saint-Herblain.

Changes fournis par la structure

oui non

Depuis avril 2024, les couches sont fournies par la pharmacie de Saint-Gence.

Modalités de tarification

0 – 6 ans : Tarification nationale : oui non Si non, participation horaire demandée :

Enfant résidant hors commune : oui non Si oui, montant de la majoration : 20%

Autre majoration : oui non Si oui, montant de la majoration :

Revenus dé plafonnés : oui non Si oui, montant du plafond :

Convention financière signée avec d'autres communes (ex. accueil d'enfants originaires d'une autre commune dans la structure) : oui non

Quelle(s) sont les commune(s) concernées ?

3- VALEURS ET PRINCIPES DANS LESQUELS S'ANCRE LE PROJET

L'établissement est géré par le Syndicat Intercommunal Enfance, Petite Enfance et Adolescence du Pays de glane (SIEPEA).

La politique éducative du SIEPEA repose sur 4 grands principes :

- 1) Adapter au mieux l'offre d'accueil sur le territoire en favorisant la cohérence et la complémentarité éducatives, en lien avec les écoles et les associations du territoire
- 2) Favoriser le développement et l'épanouissement des enfants, dans le respect des besoins et caractéristiques de chaque âge
- 3) Favoriser et permettre aux enfants l'apprentissage et l'expérimentation de la démocratie et de la citoyenneté
- 4) Favoriser l'accès aux diverses activités physiques, sportives, artistiques et culturelles pour le plus grand nombre, avec le souci constant d'équité

Le Projet Éducatif de Territoire (PEDT) permet de créer une cohérence entre les trois types d'accueil proposés par le syndicat : relais petite enfance, crèche, et accueil de loisirs sans hébergement.

Ce projet traduit les principes, valeurs et objectifs du gestionnaire afin de guider les directeurs de structures dans la construction du projet interne au mode d'accueil.

Objectifs du PEDT :

- 1) Permettre à l'enfant d'appréhender sa future citoyenneté et favoriser le vivre ensemble
- 2) Permettre à l'enfant de pratiquer des activités variées qui contribueront à son épanouissement personnel
- 3) Favoriser la réussite éducative

La structure reconnaît la famille dans sa diversité. Elle a une éthique fondée sur une écoute bienveillante de chaque famille, le respect de la dignité et la protection de l'enfant.

L'action sociale de l'établissement repose sur une évaluation des besoins et attentes des familles et sur la mise à leur disposition des prestations adaptées. Elle est conduite dans le respect de la dignité de toutes les personnes avec l'objectif de répondre de façon adaptée aux besoins de chacune d'entre elles et en leur garantissant un accès équitable.

4- LE PROJET D'ACCUEIL

Pour assurer sa mission, l'établissement Malices et chocolat dispose d'une équipe pluridisciplinaire composée de professionnels compétents et régulièrement formés. Cette pluridisciplinarité constitue une véritable richesse.

Constitution de l'équipe

La Directrice est chargée de la mise en pratique du projet d'établissement, du développement des missions sociales, de la gestion et de l'administration générale. Elle exerce ses missions sous l'autorité du Directeur Général des Services du SIEPEA et dans le cadre de la politique mise en œuvre par l'établissement public.

Elle exerce ses responsabilités dans le respect des lois, des textes ou orientations nationales ou départementales, en s'inscrivant dans les missions d'intérêt général et d'utilité sociale.

Elle est garante de l'application du projet d'établissement et alimente la réflexion et l'adaptation des orientations et des valeurs de ce projet auprès des équipes. Elle organise et coordonne la mise en place des activités qui en découlent et encadre l'équipe pédagogique et technique.

La Directrice adjointe assiste la Directrice dans la totalité de ses responsabilités et attributions. Elle assure le remplacement permanent de la Directrice et conduit une action globale autour du projet, de l'organisation et du fonctionnement de l'établissement.

Elle seconde la Directrice pour assurer le bon fonctionnement de l'établissement. Elle accompagne le travail de terrain en complémentarité de la direction au quotidien. Elle assure la continuité du poste de direction et alimente la réflexion sur le projet éducatif auprès des unités. En tant qu'infirmière, elle assure les fonctions de référent santé accueil inclusif.

L'Éducatrice de jeunes enfants est spécialisée dans la petite enfance, elle est chargée d'accompagner le développement physique, moteur, affectif et social des enfants accueillis en lien avec les équipes, les familles et les partenaires dans le cadre du projet de l'établissement.

Responsable de l'animation du projet éducatif et pédagogique, elle stimule la réflexion dans un souci de cohérence éducative, en s'appuyant sur l'observation et la mise en lien. Elle organise des projets favorisant la participation des familles à la vie de la structure. Elle s'assure du maintien constant du dialogue avec les familles. Elle transmet ses connaissances au quotidien, rédige les supports écrits nécessaires à la mise en pratique du projet d'établissement.

Par son travail quotidien auprès des enfants et par les réflexions qu'elle suscite autour du projet, au sein des réunions, comme dans le quotidien, elle veille à accompagner l'enfant vers son autonomie, à organiser un environnement favorisant son épanouissement et son développement et à permettre la continuité de l'accueil dans une visée éducative et préventive.

L'Auxiliaire de puériculture prend en charge de façon individuelle et collective les enfants qui lui sont confiés afin de favoriser leur bien-être et leur bon développement physique, affectif et moteur. Elle répond aux besoins quotidiens de l'enfant par la présence qu'elle assure et les soins spécialisés auxquels elle participe. Elle identifie les besoins de chaque enfant et la meilleure réponse à apporter en effectuant les actes qui en découlent (soins, alimentation, éveil...) et en veillant à sa sécurité physique et affective. Elle a un rôle d'écoute et de transmission des consignes et des informations données par les parents. Elle assure les relations quotidiennes avec les familles et contribue, par son observation, au suivi attentif de chaque enfant durant le déroulement de la journée. Elle participe à l'application des règles d'hygiène, de sécurité et alimentaires.

L'Agent d'animation contribue à la prise en charge des enfants de façon individuelle et par groupe et participe à l'organisation du quotidien. Il accueille les enfants et s'assure de leur bien-être physique et affectif en leur apportant les soins nécessaires au bon déroulement de leur vie quotidienne et en mettant en place des activités d'éveil. En lien avec les autres membres de l'équipe, il accueille les parents, les informe et assure les transmissions relatives au déroulement de la journée de leur enfant.

Il assure les transmissions à ses collègues et aux familles. Il participe aux réunions et aux formations.

Dispositions prises pour l'accueil des enfants présentant un handicap ou atteint de maladie chronique

À Malices et chocolat, depuis plusieurs années, l'accueil des enfants portant un handicap a été favorisé.

L'accueil d'un enfant en situation de handicap est porteur de dynamique au sein de la structure. En effet cela demande un investissement de la part de l'équipe afin de proposer un accueil individualisé répondant à la spécificité du handicap.

Depuis l'année 2023, l'accueil d'un enfant présentant un trouble extrêmement rare est mis en place, ce qui a demandé à l'équipe de s'adapter à ses besoins spécifiques.

Un temps de rencontre entre la famille, la directrice et le référent santé accueil inclusif est nécessaire afin d'aborder les questionnements liés à la situation de l'enfant et la mise en place de l'accueil. Connaître les particularités à prendre en compte au fur et à mesure qu'on découvre sa pathologie. Cette collaboration avec la famille est essentielle pour la prise en charge de l'enfant.

Mise en place d'un plan d'action porté par le référent santé et l'équipe

Mise en place d'un adulte repère pour l'accueil de l'enfant. Ce professionnel devient alors un interlocuteur privilégié de la famille. Des temps réguliers d'échanges en équipe sont favorisés afin d'ajuster l'accompagnement proposé à l'enfant et sa famille.

Mise en place d'un partenariat avec l'entourage médical de l'enfant si nécessaire afin d'avoir une continuité dans la prise en charge de ses besoins, soit à l'initiative de la famille ou directement de l'équipe de terrain.

Des professionnels de santé peuvent intervenir auprès de l'enfant sur le temps d'accueil au sein de la structure.

Compétences professionnelles mobilisées et actions menées en matière d'analyse de la pratique

L'équipe est formée à l'analyse de la pratique professionnelle tous les deux mois après la fermeture de la structure. Ce temps permet un travail de réflexion, de questionnement, avec une psychologue. Elle aide à la régulation permettant à l'équipe d'élaborer des pistes de réflexions pour mieux s'adapter aux réalités du terrain, mais également la mise à distance entre le ressenti personnel et la pratique professionnelle.

À Malices et chocolat, toutes les familles ont leur place pour l'accueil de leurs enfants. Tout particulièrement nous soutenons les familles engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle. En effet, l'accueil de leur enfant est possible et accessible sur des temps occasionnels ou partiels, suivant leurs besoins.

5- LE PROJET SOCIAL ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

➤ *Personnes et partenaires qui ont participé à la conception et à l'élaboration du projet :*

Le projet d'établissement a été pensé et réfléchi par l'équipe de la crèche.

La rédaction du projet a été réalisée par la directrice de l'établissement en collaboration de la directrice adjointe et les éducatrices des jeunes enfants.

Le règlement de fonctionnement, lui, a été rédigé également la directrice et la participation de l'infirmière, directrice adjointe.

Le projet social est le travail de la directrice de l'établissement, en étroite collaboration avec le Directeur Général des Services du SIEPEA.

Nous avons fait appel à la conseillère technique de la Caisse d'Allocations familiales quand cela nous semblait nécessaire.

L'ensemble de ces documents sont vérifiés et validés par le gestionnaire.

➤ *Modalités d'élaboration du projet (réunions de travail, questionnaires, brainstorming) :*

L'élaboration du projet s'inscrit dans une démarche participative et repose sur la mobilisation de l'ensemble des professionnels.

A- ÉVOLUTIONS DÉMOGRAPHIQUES ET TENDANCES DU TERRITOIRE D'IMPLANTATION DE LA STRUCTURE

➤ *Démographie :*

• Taux de variation de la population :

Sur le territoire : **5 393** habitants en 2015 et **7 391** habitants en 2023 (source INSEE)
soit un taux de variation de **+ 37 %**, dont **7 %** pour les communes historiques du SIEPEA et **30 %** issus de l'intégration de la commune de Nieul.

• Évolution des naissances sur le territoire :

2021 : **70** naissances

2022 : **74** naissances

2023 : **55** naissances

On note une baisse subite en 2023 mais pour laquelle aucune explication ne peut être avancée. Elle constitue en effet un élément contradictoire avec le développement régulier du territoire sur le plan démographique.

• Nombre d'enfants de moins de trois ans sur le territoire (source INSEE) :

2016 : **195** enfants

2021 : **238** enfants

On constate une hausse de **22 %** en 5 ans.

➤ *Offre d'accueil des 0/3 ans sur le territoire ou la zone d'influence :*

- Nombre d'assistants maternels agréés en activité (source RPE) :
2021 : **39** assistants maternels
2022 : **39** assistants maternels
2023 : **37** assistants maternels
- Nombre de places chez les assistants maternels (source RPE) :
2023 : **123** places
- Nombre d'enfants de moins de trois ans accueillis par un assistant maternel (source RPE) :
2021 : **112** enfants
2022 : **115** enfants
- Nombre de places en structures collectives (crèche SIEPEA) : **32** en 2024 (capacité 40 places)
- Nombre d'enfants qui ont fréquenté au moins une fois l'EAJE dans l'année (source EAJE) :
2021 : **56** enfants
2022 : **54** enfants
2023 : **55** enfants

À noter : une micro-crèche privée qui a ouvert en septembre 2024 à Veyrac.

- Âge et conditions d'accueil à l'école maternelle et à l'accueil de loisirs maternel :
L'entrée à l'école peut se faire à partir de 2 ans ½ selon les communes.
Concernant l'accueil de loisirs, l'enfant doit être scolarisé. Afin de rendre cohérent le fonctionnement, l'accueil de loisirs n'accueille les enfants qu'à partir de trois ans, à l'exception des enfants scolarisés en septembre mais nés en fin d'année et qui atteignent l'âge de 3 ans au cours des semaines qui suivent la rentrée scolaire.

Commentaire :

Malgré une augmentation régulière de la population, le territoire est confronté à une légère baisse du nombre d'assistants maternels. Cela pourrait engendrer à court/moyen terme une situation d'accueil du jeune enfant « tendue » sur le territoire, malgré l'augmentation de la capacité de la crèche et l'implantation récente de la micro-crèche de Veyrac.

➤ *Données socio-économiques :*

- Revenu médian en euros par unité de consommation (INSEE-DGFIP-CNAF-CNAV-CCMSA) : **22 697** €.
- Taux de parents actifs occupés avec enfant de moins de trois ans : **79 %**.
- Monoparents avec enfants de moins de trois ans (familles CAF & MSA) :
 - 2021 : **9** enfants
 - 2022 : **11** enfants

➤ *Habitat, cadre de vie :*

Le territoire du SIEPEA compte 3 350 logements, dont 87 % sont des résidences principales. 80 % des ménages sont propriétaires à Nieul et Peyrilhac, c'est 89 % à Saint-Gence et Veyrac.

- Poids du logement social :

Le parc social comprend 85 logements, soit 2,5 % du nombre de logements.

Aucun projet de logements sociaux n'est signalé pour l'instant.

Commentaires :

Comparé aux données nationales, le poids du logement social est faible (environ 16 % en France).

➤ *Besoins de garde recensés sur le territoire :*

- La demande des familles s'exprime-t-elle ?

- Au sein de la crèche
- Au près des services municipaux
- Au service social et au service PMI
- Au Relais Petite Enfance
- Au près du coordonnateur Enfance
- Autres, précisez : ALSH

Commentaires : Les familles du territoire ont bien identifié pôle enfance intercommunal du SIEPEA, qui regroupe le Relais Petite Enfance, la crèche et l'accueil de loisirs.

C'est le relais petite enfance, guichet unique, qui traite les demandes des familles.

➤ *Le traitement de la demande des familles :*

- Toutes les demandes sont-elles enregistrées ? oui non

- Si oui, par qui et comment s'effectue l'enregistrement, et avec quel support ?

Les demandes sont enregistrées au sein du Relais Petite Enfance, qui fait office de guichet unique.

- Y a-t-il une liste d'attente au sein de la crèche ? oui non

- Si oui, quelles sont ses modalités de traitement ?

Le Relais Petite Enfance du SIEPEA est positionné comme guichet unique et recueille les demandes des familles.

À ce titre il constitue les listes présentées en commission d'attribution des places au sein de la crèche. En général, deux commissions d'admissions ont lieu par an (mars et octobre). Plusieurs critères sont pris en compte dont le lieu de résidence, la date de la demande, les besoins des familles en matière de jours et d'horaires ainsi que l'âge de l'enfant du fait d'une capacité d'accueil répartie selon les âges.

- Comment sont traitées et orientées les demandes auxquelles la crèche ne peut pas répondre (ex : inscription dans un ALSH maternel, recherche d'un assistant maternel, d'un personnel pour une garde à domicile...) ?

Le Relais Petite Enfance, en sa qualité de guichet unique, propose un accompagnement vers toutes les solutions de garde possibles.

➤ *Le profil des familles utilisatrices de la crèche :*

- Pourcentage d'enfants résidant sur la zone d'influence de la structure :

2021 : **98 %**

2022 : **100 %**

2023 : **100 %**

- Pourcentage de familles dont les ressources sont situées au plancher :

2022 : **4 %**

2023 : **4 %**

- Pourcentage de familles dont les ressources sont situées au plafond et au-dessus :

2022 : **2 %**

2023 : **4 %**

- Montant de la participation financière horaire moyenne payée par les familles :

2022 : **1,84 €**

2023 : **1,97 €**

- Caractéristiques du public accueilli ayant une incidence sur le projet de la structure : (ex : différences culturelles, familles non francophones, familles en parcours d'insertion sociale ou professionnelles, familles avec enfant en situation de handicap, etc.).

Depuis 2023, un enfant en situation de handicap lourd est accueilli au sein de Malices et chocolat. L'accueil d'un enfant présentant une maladie chronique est prévu à compter de novembre 2024.

B- INTERACTIONS AVEC LES DIFFÉRENTES STRUCTURES ENVIRONNANTES

La particularité de Malices et chocolat est que la crèche se situe au sein d'un pôle enfance intercommunal regroupant également un relais petite enfance et un accueil de loisirs sans hébergement.

Ces trois structures gérées par le SIEPEA entretiennent naturellement des relations privilégiées.

Dans le cadre de l'observatoire au service de la petite enfance, le lien direct avec le RPE permet de transmettre à son animatrice les données utiles. Cette centralisation favorise une analyse et facilite la prise de décisions relatives aux conditions d'accueil du jeune enfant sur le territoire.

Les actions communes avec le RPE et l'ALSH sont nombreuses. Certaines parties des locaux étant mutualisables, les projets en cours d'élaboration sont de nature à favoriser la continuité éducative dans la prise en charge des enfants, de la toute petite enfance à la pré-adolescence (voir le PEDT).

Malices et chocolat est en lien avec les 4 écoles maternelles du territoire pour organiser des temps de passerelles au bénéfice des enfants qui sont sur le point de quitter la crèche et d'effectuer leur première rentrée scolaire.

C- NATURE DES AUTRES PARTENARIATS

- *Les différents partenaires :*

- La Caisse d'Allocations Familiales et la MSA : ce sont nos partenaires privilégiés par leur accompagnement technique et qui nous permettent de fonctionner au quotidien grâce aux subventions de fonctionnement et d'investissement.
- Le Conseil Départemental : il participe à notre fonctionnement par une subvention annuelle.

- Un partenariat est mis en place par la structure avec le musée de Rochechouart depuis l'année 2018. Le projet s'intitule « le musée à la crèche, la crèche au musée ». L'objectif est de contribuer à l'éveil artistique et culturelle des enfants, développer leur curiosité et leur sens critique, et favoriser l'exploration des différentes formes d'expression. Cela passe par des visites qui les plonge dans un environnement sonore, olfactif et visuel. Des séances de sensibilisation avant, pendant ou après la visite au musée peuvent être organisés par l'éducatrice en charge du projet en collaboration avec l'intervenante plasticienne du musée.
- Les professionnels reconnaissent l'importance de la place du livre et de la littérature chez l'enfant, c'est pourquoi depuis plusieurs années un partenariat est favorisé avec la bibliothèque de Saint-Gence. Les professionnels accompagnent les enfants à la bibliothèque pour partager un temps de lecture animé par la bibliothécaire. Des livres peuvent être empruntés et ramenés à la structure.
- Avec le Plan d'action pour l'école maternelle, depuis l'année 2023 la structure s'engage dans un travail de collaboration entre les enseignants des écoles maternelles et les professionnels de la petite enfance. Ce plan vise à mettre en œuvre des observations croisées entre les écoles et les structures. L'objectif est d'échanger et d'enrichir les pratiques professionnelles, notamment dans la continuité de l'accueil du jeune enfant.
- Avec l'équipe mobile de périnatalité (UHPB - Filière de psychiatrie périnatale), la structure travaille en lien avec des professionnels dans le cadre de l'accompagnement d'un enfant porteur de handicap. Mais il est également possible de les solliciter pour des questionnements concernant d'autres enfants.

D- PARTICIPATION DES FAMILLES À LA VIE DE LA STRUCTURE

- *Quelle place est donnée aux parents dans l'élaboration du projet d'établissement ?*

À Malices et chocolat, la famille n'est pas uniquement un interlocuteur « obligé », il est un sujet actif incontournable. En effet elle fait partie de l'histoire de chaque personne, de la construction de sa personnalité et par conséquent de son devenir.

De plus, l'accueil de l'enfant se fait dans le respect de l'identité et de l'histoire de sa famille. Un tel accueil ne peut être envisagé que s'il est donné à la famille le temps et l'espace pour partager avec l'équipe accueillante ces différents éléments. Seulement alors une relation de confiance peut se tisser, qui libère petit à petit la parole des familles et leur permet d'exprimer progressivement leurs attentes et faciliter ainsi le partage nécessaire à l'accueil individualisé de leur enfant, dans un contexte de collectivité.

Dans la réécriture du projet en tant que tel, les familles n'ont pas pu participer. Le souhait de la direction est de proposer plutôt des temps d'échanges avec les familles.

Le meilleur moyen est de mettre en place des réunions de rentrée par section. Les professionnels (membre de l'équipe de direction, EJE ou membre de l'équipe) peuvent ainsi présenter le déroulement d'une journée, proposer des temps d'échange pour que des questions et des suggestions puissent émerger.

- *Existe-t-il un comité de parents ? Quelle place est laissée à leurs propositions et à leurs initiatives ?*

Une fois par an, la satisfaction des familles peut être mesurée par le biais d'une enquête dont les réponses sont traitées de façon anonyme.

Toutefois, de manière informelle, des échanges ont lieu très régulièrement entre les équipes et/ou la direction et les familles concernant leur ressenti.

- *Quelles sont les actions développées dans le domaine du soutien à la parentalité ?*

« Parce qu'avoir un enfant ce n'est pas la même chose que devenir père ou mère de son enfant, la parentalité humaine est un processus complexe qui se construit dans la tête des parents et qui nécessite un accompagnement » Serge Lebovici.

L'équipe de Malices et chocolat souhaite accompagner les parents dans l'exercice de leur fonction et de leur rôle éducatif, afin de leur permettre de se sentir entourés, plus rassurés pour exercer pleinement leurs responsabilités. C'est pour cela que les professionnels développent des relations et des échanges très régulièrement avec les parents.

Une réflexion est en cours afin de reprendre les réunions à thème qui étaient proposées aux familles. Le choix des thèmes devrait bien entendu être en lien avec des besoins et/ou préoccupations des familles.

Plusieurs événements festifs sont organisés afin de créer des rencontres dans un cadre convivial entre professionnels et familles.

Des ateliers parents-enfants sont organisés par les équipes dans le cadre du REAAP. Ces ateliers visent à proposer aux familles de la structure un temps « suspendu » avec leurs enfants dans le cadre d'une proposition d'éveil un samedi matin.

Ils concourent de façon efficace au soutien à la parentalité.

E- LES PRINCIPAUX AXES DU PROJET SOCIAL AU REGARD DES ÉLÉMENTS CI-DESSUS

Le territoire des quatre communes composant le SIEPEA bénéficie d'une situation géographique manifestement attractive. Sa population croît lentement mais régulièrement, à l'inverse de ce que l'on constate dans le département de la Haute-Vienne.

Les familles bénéficient globalement de situations plus favorisées avec un taux d'activité élevé, ce qui induit la présence de nombreux actifs ayant potentiellement besoin de solutions de garde pour leurs enfants. Lorsque nous sommes contactés par une famille ayant un besoin ponctuel d'accueil pour rechercher un emploi, nous proposons une place d'accueil occasionnel ou d'urgence. Les parents qui retrouvent du travail avec une prise de poste rapide sont accueillis sur la place d'urgence en attendant de trouver une assistante maternelle ou autre solution si nous ne pouvons pas répondre à la demande d'accueil régulier.

En tant que gestionnaire d'un RPE et d'une crèche, le SIEPEA est en effet sensible à maintenir autant que possible un équilibre entre les solutions de garde individuelles et collectives.

Avec son pôle enfance intercommunal, le SIEPEA entend proposer une capacité d'accueil suffisante au regard des besoins immédiats et à venir. Cet outil remarquable, les partenariats nombreux que la crèche a noués, et les relations privilégiées entretenues avec les familles garantissent une vitalité et une qualité de service qui sont régulièrement saluées lors des enquêtes de satisfaction auprès des usagers.

F- LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les questions relatives au développement durable sont une préoccupation importante au SIEPEA.

En tant qu'Établissement Public de Coopération Intercommunale, la démarche même de mutualisation est constitutive de l'ADN du syndicat.

C'est dans cet esprit que la construction du pôle enfance intercommunal de Saint-Gence a été menée. Le regroupement en un point central du territoire des structures du SIEPEA permet de réduire significativement les impacts liés aux transports, à la fois chez les usagers et chez les équipes des professionnels.

Par ailleurs, la conception architecturale du lieu a favorisé les économies d'échelles par la rationalisation des surfaces à construire, réduisant d'autant le bilan environnemental.

Mais ce projet a également comporté un volet fondamental sur la gestion de l'énergie.

Des dispositifs économes et à faible impact ont été multipliés : robinetterie à coupure automatique, luminaires à ampoules leds à 100 %, chaufferie bois alimentant un plancher chauffant à basse température et favorisant un confort maximum pour les enfants, déploiement de panneaux photovoltaïques (300 m²) permettant de couvrir 85 % des besoins et de revendre le surplus produit en période de faible fréquentation, l'été notamment.

Ces préoccupations autour du développement durable se traduisent enfin dans les activités au quotidien avec les enfants. Les équipes organisent régulièrement des activités d'éducation à l'environnement.

G- ÉVALUATION DU PROJET SOCIAL

Indicateurs retenus en lien avec les objectifs (cf. annexe 3 du guide)

Rappel de l'objectif général	Rappel des objectifs opérationnels	Indicateurs retenus	Analyses de résultats Commentaires	Perspectives
Favoriser la participation des parents et soutenir la parentalité	Favoriser la mise en place des différents ateliers pour les familles	Participation des familles et ouvertures d'autres ateliers : Éveil et signes Heure du conte Portage Parents / enfants Parents au musée	Il y a eu une très grande participation des familles aux différents ateliers proposés.	Continuer à réfléchir en équipe à de nouveaux moyens d'accompagnement et soutien à la parentalité
Travailler en lien avec les structures du territoire	Favoriser l'insertion de l'enfant à l'école, à la ALSH	Mise en place du Pass'mat, du Pass' ALSH Actions communes : journée ass' mat Fête de l'enfance Bus périscolaire	Suivant les écoles, nous avons du mal à trouver un véritable intérêt pour les enfants	Développer la collaboration avec les différentes structures du SIEPEA dans les nouveaux locaux et les écoles du territoire

				Accompagner le changement vers la nouvelle structure du SIEPEA
				Accompagner la réflexion de l'équipe autour de la place de l'enfant dans le collectif

6- LE PROJET ÉDUCATIF

A- MODALITÉS DE CONCEPTION ET D'ÉLABORATION DU PROJET ET PERSONNES Y AYANT PARTICIPÉ

Durant l'année 2024, l'équipe de Malices et chocolat a travaillé le projet dans un contexte de changement et d'évolution. En effet, la création du pôle enfance intercommunal du SIEPEA, l'augmentation de l'agrément d'accueil de la structure, ainsi que l'arrivée d'une nouvelle directrice ont été des facteurs qui ont rendu le travail de réécriture intense. Il a fallu centrer les efforts sur l'accompagnement de ces différents changements, mais également sur la mise en route de l'accueil des enfants et leurs familles dans les nouveaux locaux, et ce sans avoir pu expérimenter la vie dans la nouvelle structure. Les professionnels ont fait preuve d'une grande capacité d'adaptation dans la mise en route des accueils et le service rendu aux familles.

Malgré ce contexte particulier, un travail de réflexion a été réalisé avec la participation de toute l'équipe de Malices et chocolat.

Dans un premier temps une réunion d'équipe a été organisée pour définir les principes et valeurs portés par l'ensemble des professionnels. Cette réunion a permis de discuter pour comprendre les attentes de l'équipe et l'attente de la direction. Créer la rencontre et faire émerger ce qui était le plus important dans l'accueil des enfants et leurs familles. Puis à la suite de cette réunion, il a été planifié huit réunions de 2 heures en soirées. Elles ont permis d'échanger, partager sur le sens donné aux pratiques. Une mise en distance de ressentis et un accordage autour de la mission d'accueil de l'enfant et sa famille.

La journée pédagogique réalisée en juin a permis d'organiser le travail en groupe. Ces groupes étaient constitués des futurs professionnels de trois sections : bébés, moyens et grands. Le but était de permettre à la nouvelle équipe de se projeter ensemble dans la nouvelle crèche. En effet, un des premiers changements importants que les équipes allaient connaître a été de passer des deux à trois sections. Malgré le fait qu'il manquait dans chaque groupe un professionnel (recrutement en cours à l'époque), les professionnels ont pu s'accorder sur les grandes lignes éducatives pour l'écriture du projet.

Lors de la dernière journée pédagogique du mois d'octobre, l'équipe a pu expérimenter un peu plus d'un mois dans la nouvelle structure, la période d'adaptation a été intense pour tous les professionnels, Les échanges autour de la vie dans la nouvelle crèche ont été riches. Ainsi malgré la densité de ce processus l'équipe a pu s'accorder sur les objectifs donnés à chaque thématique. La mise à l'écriture a été faite courant octobre. Il sera néanmoins nécessaire d'organiser d'autres temps de travail et de régulations afin d'évaluer, actualiser l'écrit en fonction de l'évolution du travail auprès des enfants et des familles.

La création du Pôle permettra de mettre en avant un travail de collaboration plus étroit avec le relais petite enfance mais également avec l'ALSH.

B- LE PROJET ÉDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE

À Malices et Chocolat, les engagements éducatifs prioritaires s'articulent autour des principes énoncés sur la Charte Nationale d'accueil du jeune enfant. Ces principes constituent les valeurs portées au sein de la structure.

En effet, les professionnels s'appuient sur ces principes pour favoriser le bien-être, le bon

développement de l'enfant et favoriser un accueil bienveillant autour de l'enfant et de sa famille. C'est pourquoi, il est proposé des aménagements et des accompagnements éducatifs adaptés à chaque tranche d'âge, pour permettre à l'enfant d'expérimenter de grandir et de s'épanouir.

Il convient alors de décliner nos orientations éducatives en lien avec la charte. Ces orientations se sont développées autour de la continuité affective en privilégiant l'autonomie et le lien individualisé à l'enfant, au sein de la vie de groupe, ainsi que la place donnée à l'exploration artistique et culturelle.

Pour cela, notre équipe pluridisciplinaire s'inspire de différentes pédagogies et des recherches en neurosciences. Ainsi, notre accompagnement du quotidien est adapté et ajusté pour que tous les enfants puissent s'épanouir et se développer dans un environnement respectueux de leur stade de développement. En effet, nous visons à favoriser leur autonomie, leur libre agir et ainsi soutenir l'émergence de la confiance en soi.

Cela nécessite un accompagnement au quotidien dans le respect du rythme évolutif de l'enfant, de son individualité, tant dans son intégrité que dans le respect de sa différence. Notre souci permanent de son bien-être est soutenu par une équipe éducative formée à l'analyse de sa pratique et au questionnement basé sur l'observation de l'enfant.

L'équipe de Malices et chocolat a à cœur de répondre aux besoins de sécurité affective et physique des jeunes enfants que nous accueillons. C'est pourquoi le portage fait partie intégrante de notre projet. Il offre en effet des nombreux bienfaits. Notamment il répond aux besoins de contact, il apporte une sensation de détente et d'apaisement, ce qui facilite le sommeil de l'enfant. Après le temps de repas, il facilite la digestion en diminuant les douleurs dues aux coliques ou aux reflux et stimule le système vestibulaire et la tonicité musculaire.

De nombreux outils de portage (sling, écharpe et le maï taiï) permettent aux professionnels de répondre aux mieux à ces besoins, tout en gardant une certaine liberté de mouvement et une disponibilité psychique, en préservant leur dos.

L'équipe utilise le langage de signes associé à la parole afin de permettre à l'enfant d'élargir sa palette gestuelle, et de pouvoir se faire mieux comprendre. Les signes permettent entre autres d'apaiser les frustrations liées à l'incompréhension, de rendre l'enfant acteur de l'échange et de lui donner le goût de communiquer et participer à sa sécurité affective. En effet, avant de savoir parler le tout petit est en capacité de communiquer par des gestes. C'est donc dans ce sens que les professionnels de Malices et Chocolat sont régulièrement formés à cet accompagnement.

L'espace est contenant, ouvert à la découverte, favorisant la diversité et la mixité culturelle dans le respect de chacun, enfant, parent et professionnel. En effet, notre volonté est que la crèche soit un espace ouvert et accueillant aux familles. Cela permet de favoriser la construction d'un lien de confiance et de permettre une lisibilité de notre travail dans une visée globale de coéducation.

La démarche pédagogique de l'équipe s'appuie sur l'écoute, l'observation de l'enfant, le libre agir, l'autonomie, la motricité libre et la verbalisation à l'enfant. L'adulte se laisse guider par l'enfant, par sa spontanéité, dans une atmosphère de partage et de plaisir.

B1-Principes et valeurs éducatives

1) Favoriser la continuité éducative au sein de l'établissement

À Malices et Chocolat, nous accordons une importance particulière aux repères humains, matériels et spatio-temporels qui permettent d'assurer une continuité sécurisante pour l'enfant. Par exemple, chaque section est un espace particulier, différencié clairement et pensé spécifiquement selon l'âge des enfants, section des bébés, moyens et grands.

Un adulte repère et une organisation en section et par tranche d'âge

Un professionnel (repère) est choisi au début de l'adaptation pour favoriser un lien de confiance. Celui-ci est un interlocuteur privilégié pour l'enfant et sa famille, il représente un repère humain. Il est sensibilisé aux habitudes, aux préférences de l'enfant, il peut ainsi identifier ses progrès, son développement.

Puis, progressivement, le professionnel s'appuie sur un système de coréférence avec les adultes qui partagent le même espace : ce fonctionnement favorise une ouverture progressive et évite des liens exclusifs, et permet ainsi un ancrage sécurisant chez l'enfant au sein de la section dans laquelle il est accueilli.

Une certaine souplesse est nécessaire pour être à l'écoute des affinités ou en cas de difficultés relationnelles.

L'adulte repère accompagne également l'enfant dans le réconfort et vers la découverte des autres.

Les groupes d'enfants par section sont définis tous les ans à la rentrée d'août. Pour mieux s'adapter aux évolutions de chacun, il peut arriver, que durant l'année les enfants changent de section et d'adulte repère pour répondre à des besoins individualisés. Les sections d'enfants sont pensées de manière à garder une homogénéité dans la tranche d'âge pour répondre aux besoins des enfants.

Dans chaque section, les enfants étant pratiquement aux mêmes stades de développement, le professionnel répond de manière plus adaptée à leurs besoins, en proposant les actions les plus appropriées possibles. Il peut ainsi aller au-devant d'un enfant en retrait et l'accompagner, l'aider à prendre part à l'émulation du groupe. Des petits groupes peuvent être mis en place selon le développement de chaque enfant pour favoriser leur bien-être.

Organisation humaine

À chaque rentrée, lorsque cela est possible, une partie du personnel accompagne les enfants dans la nouvelle section tandis que les autres assurent la pérennité de l'organisation en place. Les professionnels restant dans la même section soutiennent ainsi la continuité et l'évolution de la réflexion engagée par l'équipe.

En cas de nécessité de remplacement d'un professionnel, on s'appuie sur les personnes que les enfants connaissent bien et qui ont, de surcroît, la faculté de s'adapter rapidement à la situation. La présence du professionnel "volant" est clairement identifiée par les enfants et les parents comme permanent remplaçant, il apporte un regard extérieur et crée un lien essentiel entre les sections. L'équipe de direction apporte une aide aux équipes lors des temps plus soutenus (repas, lever de sieste...).

L'aménagement de l'espace constitue un moyen pour assurer la continuité éducative et il doit répondre à deux fonctions principales :

- il doit favoriser le sentiment de sécurité, à travers la continuité des repères, la protection du jeu de l'enfant et la présence de l'adulte ;
- il doit également favoriser la qualité de l'activité de l'enfant, avec des espaces structurés, des jouets adaptés, une libre circulation. Il se doit d'être bien identifié par les enfants et cela passe par la création des différents espaces symboliques pour permettre à l'enfant de trouver des repères la section (exemples : coin moteur, coin lecture).

2) Privilégier l'autonomie de l'enfant et son individualité

Les professionnels accordent une reconnaissance individuelle et portent un regard confiant, positif et bienveillant sur l'enfant. Ils valorisent les actions de chaque enfant pour leur permettre de sentir qu'ils ont leur place dans le groupe, quelle que soit leur personnalité.

Les professionnels veillent à toujours employer un langage adapté au développement de l'enfant, s'ajustent à son mode de communication ; ils le rassurent, l'accueillent en lui parlant

« normalement ».

En cas de situation conflictuelle, l'adulte prend le temps de l'observation, de comprendre ce qu'il se joue. Il donne du sens, différencie les causes de l'agressivité, et accompagne l'enfant à la maîtriser. Il tente de transformer les émotions des enfants en les socialisant, les reçoit, les accepte et les traduit par des mots, ce qui permet à l'enfant de mieux vivre et comprendre ce qui lui arrive, et par conséquent l'apaise.

Les enfants intègrent au cours de leur accueil à la crèche les règles de vie en collectivité, la socialisation permet « le vivre ensemble ». Les règles collectives permettent de baliser les limites de leurs actions : ce qu'ils peuvent faire ou ne pas faire. Les professionnels posent des règles collectives communes qui rassurent individuellement l'enfant dans tous les espaces collectifs.

L'équipe souhaite permettre à l'enfant d'être acteur de son développement, il participe petit à petit à la prise en charge de lui-même, lors des moments des changes, de l'habillage, du repas entre autres.

Les échanges professionnels/enfants soutiennent ces derniers dans l'acquisition progressive de leur autonomie, et le dialogue respectueux contribue à leur socialisation.

3) Favoriser l'éveil, la découverte et les expériences sensorielles au sein de la structure.

Il est porté un intérêt particulier aux expériences sensorielles faites aux enfants. En effet, à Malices et Chocolat, l'enfant est considéré comme un artiste en herbe et en quête des expériences créatives, sensorielles.

C'est pourquoi, dans tous les temps de la journée de l'enfant, sa créativité et son goût pour la découverte sont favorisés.

Lors des ateliers manuels, l'activité est mise en place sur un mode ludique, sans compétitivité ou mise en échec. L'objectif n'est pas de produire ou d'attendre un résultat esthétique, mais de privilégier le plaisir et la créativité inhérente à tout enfant. La priorité est donnée à l'expression de l'enfant sur son ressenti, sa personnalité pour soutenir son développement individuel affectif et social. Les activités sont régulièrement renouvelées dans le contenu ou dans leur mise en scène pour entretenir la curiosité de l'exploration et ainsi soutenir l'éveil de l'enfant.

Il est proposé une diversité d'ateliers de création et de recherche afin d'amener de nouvelles propositions culturelles et d'images poétiques. Le privilège est donné aux interventions qui mettent en adéquation le plaisir de l'enfant et de l'adulte, de cette façon l'amusement se fait dans le partage. C'est à partir de ce plaisir partagé que l'activité devient un outil ludique pour se familiariser avec le quotidien ou développer un éveil sensoriel.

Lors des différentes propositions d'éveil, l'enfant reste acteur et libre de choisir s'il souhaite participer ou pas. Les professionnels sont conscients des spécificités de chaque enfant et respectent leurs préférences.

Grâce à la création des différentes salles d'activités, d'autres possibilités s'offrent à l'équipe et aux enfants. Ils peuvent explorer dans un cadre plus adapté, des temps de manipulations et des propositions d'éveil riches en expériences sensorielles.

La création de la salle Bulle pourra être aménagée en espace snoezelen à l'avenir. Le souhait de l'équipe est également qu'elle puisse être un outil pour favoriser des temps mis à part pour des enfants en situation de handicap.

L'adulte accorde une importance particulière à l'observation de l'enfant durant tous ces temps d'exploration et d'éveil.

Toute action au quotidien est systématiquement accompagnée d'une attention particulière accordée à l'enfant par une parole juste et bienveillante, génératrice d'échanges, qui souligne que l'enfant est un être en devenir.

L'action éducative conduite par les professionnels de Malices et Chocolat repose sur une connaissance du développement des jeunes enfants et l'observation attentive de leurs besoins au sein de la collectivité. De ce fait ce projet est organisé autour des temps fort de la journée de l'enfant à la crèche.

B2- La prise en charge des enfants

a)- L'accueil

Objectifs

- Accueillir l'enfant et sa famille quelle que soit sa situation.
- Accompagner la séparation et les retrouvailles parent/enfants pour favoriser une transition entre le lieu d'accueil et le retour à la maison.
- Créer les conditions adéquates pour permettre de sécuriser l'enfant au sein de la crèche.

Dès l'inscription avec la directrice, les échanges avec les parents visent à favoriser la connaissance mutuelle et à présenter l'établissement (valeurs et orientations éducatives, règlement...). Nous restons attentifs aux familles et nous prenons en compte tout sujet d'inquiétude concernant la venue de leur enfant. Nous essayons de nous ajuster au mieux aux questions de chacun en expliquant aussi l'organisation collective de la crèche.

L'arrivée de chaque enfant est pensée pour l'accueillir de manière rassurante. Ainsi, nous sommes soucieux d'être en relation avec les familles pour assurer une continuité éducative.

Nous présentons le sens et le déroulement de l'adaptation favorisant l'intégration de l'enfant au sein de la collectivité par un temps de découverte mutuelle. Une période d'adaptation est proposée, mais elle s'ajuste aux besoins de l'enfant et aux possibilités des parents.

Attitudes et postures éducatives

Le premier accueil : la période d'adaptation.

Elle se définit comme le temps donné à l'enfant et sa famille pour découvrir un milieu qui lui est inconnu et consiste à le rendre familier, dont sécurisant. Le but est de permettre à l'enfant de se sentir en confiance, d'identifier les professionnels qui seront garants de la satisfaction de ses besoins et de lui permettre aussi la clarification des rôles et places de chacun.

Ce temps est proposé avec la présence des parents pour permettre à l'enfant de s'appuyer sur sa base de sécurité affective (les personnes qu'il connaît), pour ensuite se laisser aller dans la curiosité du lieu d'accueil, les professionnelles, les autres enfants... (ce qu'il ne connaît pas).

Durant ce temps, nous accordons une attention particulière aux interrogations des parents et à leurs attentes quant à l'accueil de leur enfant. Ce temps leur permettra de se projeter et d'imaginer ce que va vivre leur enfant en leur absence. Ils apprennent à connaître les professionnelles et le projet éducatif.

Le premier jour, le professionnel accueille l'enfant et sa famille (quand cela est possible dans un espace hors de la salle de vie pour plus de tranquillité) et propose un temps d'échange. Ce premier temps d'adaptation permet avant tout de faire connaissance et de créer un lien de confiance. Le professionnel explique le déroulement d'une journée, présente l'équipe et les espaces en répondant aux questionnements de la famille. Le professionnel peut se servir d'un questionnaire d'adaptation pour susciter l'échange autour de l'enfant, ses habitudes alimentaires, de sommeil, ses préférences, ses goûts. Tout cela constitue le nécessaire pour une meilleure connaissance de l'enfant et ainsi mieux l'accompagner dans cette séparation.

Les jours suivants et durant deux semaines nous proposons plusieurs temps de présence de l'enfant et ses parents afin de donner à l'enfant une régularité d'expériences qui apportera une impression de familiarité, source de sécurité. Progressivement, nous observons l'évolution de l'intégration de l'enfant au sein du collectif afin de proposer des temps de présence seul et de plus en plus long. Nous construisons au fur et à mesure une journée complète. Néanmoins, nous

veillons à nous laisser la possibilité de réajuster son temps de présence.

L'équipe s'adapte à la spécificité du lien parent/enfant et propose un accompagnement adapté à chacun pour que se vive au mieux cette nouvelle situation. Les professionnels sont conscients que pour les familles il n'est pas toujours facile de se rendre disponibles durant cette période importante pour l'enfant.

Aménagement de l'espace-temps

Au-delà d'un mode de garde, Malices et chocolat est un lieu de vie pour les enfants. Leur accueil est donc primordial pour commencer leur journée dans de bonnes conditions. Il est essentiel que l'enfant puisse se sentir considéré et respecté comme une personne à part entière.

Nous portons donc une attention particulière lors de l'accueil des familles qui fréquentent la structure. Nous proposons un accueil personnalisé, qui préserve la sécurité affective de l'enfant. L'accueil des familles se fait chaque matin dans l'espace où l'enfant évolue au cours de la journée.

Ce temps et cet espace d'accueil est réfléchi pour favoriser la séparation et prolonger la reconnaissance de l'enfant dans son individualité.

Le professionnel porte une attention particulière à l'enfant et à la personne qui l'amène à la crèche et se rend disponible pour accueillir. Il veille d'une part à la mise en place des échanges nécessaires pour assurer un relais ajusté aux besoins de l'enfant, et d'autre part il veille à répondre aux différents questionnements des parents.

Ils laissent le temps de se dire au revoir à leur propre rythme.

Les professionnels sont vigilants à inviter les parents à entrer et circuler dans la section dans une ambiance de partage. Cette bienveillance et cette convivialité à l'initiative du professionnel participent à la création d'un lien de confiance essentiel à la continuité de la sécurité affective de l'enfant. Les professionnels soutiennent la participation des parents pour nourrir ce lien de coéducation qui entoure l'enfant.

Par exemple : accompagner leur enfant dans le jeu, ou bien accompagner leur enfant auprès d'une professionnelle.

En lien avec cette réflexion, nous pensons le lien maison/crèche en permettant aux enfants d'amener un doudou ainsi qu'une sucette s'ils le souhaitent. Afin de faciliter la séparation, nous proposons aux enfants d'avoir à hauteur et à disposition leurs doudous dans leur casier tout au long de la journée.

Au départ du parent, le professionnel est attentif à assurer une continuité en accompagnant l'enfant par la parole et par le geste ainsi qu'un regard bienveillant.

Il est vigilant à ce qui est manifesté tant par l'enfant que par le parent. Il verbalise un maximum l'émotion manifestée par l'enfant. Il n'est pas demandé à l'enfant de nier son émotion mais nous l'accompagnons dans le vécu de celle-ci. Le professionnel est disponible pour s'adresser à l'enfant afin de le reconforter s'il en a besoin. Puis il veille et accompagne l'enfant vers la projection de la journée en proposant par exemple un temps de jeux, un temps de lecture.

Durant ce temps, il est particulièrement important de favoriser dans la section, soit le matin ou le soir, un climat contenant, serein : les adultes sont présents dans le groupe et restent aux côtés des enfants, à leur hauteur pour être davantage attentifs à ceux-ci et à leurs besoins.

Les professionnels sont donc assis auprès des enfants pour leur être pleinement disponibles et les rassurer dans ces moments de mouvements importants.

Pour éviter les allées et venues, les professionnels s'organisent en créant des petits groupes d'enfants en leur proposant des espaces différents pour l'exploration et la découverte.

Le professionnel est conscient que le grand groupe peut être source d'anxiété chez l'enfant, il s'organise pour maintenir l'espace accueillant et calme pour les enfants qui arrivent plus tard.

Support de communication

Les transmissions écrites et orales entre parent-professionnel et en équipe sont essentielles pour

la prise en charge de l'enfant dans la journée. Un classeur de transmission par section est mis en place, pour permettre de garder une trace écrite de la journée de l'enfant à la crèche. Ce support de communication peut être consulté par le parent et les autres professionnels.

La communication avec les familles autour de la vie de la crèche peut se faire par mail, grâce aussi aux tableaux d'affichage mis à disposition dans le hall de la structure, mais également grâce au « cahier de vie individuel » fourni par les familles. Il permet de faire le lien entre le domicile et la crèche. Les parents ont le choix de l'investir comme ils le souhaitent. Les professionnels écrivent des anecdotes liées à des moments de partage et de découverte, des photos peuvent être collées afin de rendre davantage visible ce qui est vécu par l'enfant à la crèche.

Le temps d'accueil est un moment important, l'organisation doit être fluide. Il est primordial d'adapter les temps de transmissions aux parents en fonction de l'effectif pour prendre en considération la gestion du groupe d'enfants. En effet, il s'agit de prioriser la réponse au besoin de sécurité affective important sur ce temps fort de mouvements.

L'aménagement des emplois du temps et des horaires des professionnels permet un renfort pour accompagner les enfants dans la section dont ils dépendent. Un adulte a la responsabilité du groupe d'enfants et veille à être pleinement disponible pour eux.

b)- L'éveil et le jeu

C'est par le jeu et l'expérimentation que l'enfant découvre, apprend et s'exprime. Ces nombreuses expérimentations par le jeu permettront à l'enfant de gagner petit à petit en autonomie. Le jeu lui permet notamment de construire son identité à travers sa créativité. Jouer c'est explorer le monde qui l'entoure, avoir l'occasion de faire ses propres choix. Il permet la maîtrise et le dépassement de soi, l'expression de sa singularité et la différenciation avec l'autre. En jouant, l'enfant apprend à se connaître et à connaître le monde qui l'entoure.

Objectifs

- Favoriser l'épanouissement de l'enfant et son initiative dans le plaisir de découvrir et d'explorer le monde qui l'entoure.
- Veiller à entretenir le besoin de découverte et d'expériences de l'enfant en favorisant le libre-agir et son autonomie.
- Éveiller l'enfant au monde culturel et artistique.

Attitudes et postures éducatives

Les professionnels sont conscients que le jeu est l'activité principale de l'enfant à la crèche. C'est à travers le jeu que l'enfant grandit : il élabore, construit, reproduit, imagine. Les professionnels favorisent donc la découverte et l'exploration du monde qui l'entoure, en présentant un environnement riche en propositions.

« Ainsi, les activités de jeu, ou ludiques, visent le plaisir de jouer, l'épanouissement, l'expression créatrice contrairement aux activités d'apprentissage dont l'objectif est l'acquisition d'une connaissance ou d'une compétence identifiée. » (*Une pédagogie du jeu avant 3 ans. Quelles activités en EAJE*, Fabienne Agnès Levine, éditions Dunod).

La verbalisation de l'adulte permet une valorisation des actions et un encouragement à la découverte. Il est également médiateur et reconnaît l'enfant dans le groupe. Le professionnel est particulièrement attentif, il partage le jeu sans intervenir systématiquement et il intervient à la demande de l'enfant. Par son regard, ses observations, sa parole, il participe au sentiment de sécurité de l'enfant.

Pour accompagner les enfants dans le processus de socialisation, le professionnel reconnaît la place de chaque enfant au sein du groupe. Il intervient comme médiateur et reste attentif aux échanges entre enfants.

La disponibilité de l'adulte est importante car elle permet à l'enfant de le solliciter et de

l'interpeller librement. Pendant ce temps, l'adulte s'adapte à l'enfant, à ses besoins et ses capacités.

L'adulte peut ainsi soutenir une exploration faite d'amusements et de plaisirs. L'adulte est attentif à l'évolution du processus de jeu et de l'investissement des enfants. Il réaménage et redonne du sens au jeu. Lorsque les enfants n'investissent plus les propositions, il peut ranger avec eux et faire une autre proposition.

Aménagement de l'espace

Pour donner à l'enfant toutes les possibilités d'apprentissage et d'épanouissement, il est important de lui offrir un environnement « beau, sain et propre ». Ce dernier est possible grâce à un aménagement de l'espace réfléchi en amont par l'équipe. Il doit répondre à différents besoins : le besoin de continuité, de repères, de sécurité, de mouvements et de contacts visuels et physiques avec l'adulte.

Cet aménagement est adapté à l'âge des enfants ainsi qu'à leurs développements, chaque section a donc un aménagement spécifique. L'enfant est sensible à l'atmosphère de son environnement, il est donc nécessaire qu'il se sente à l'aise pour s'épanouir.

La structure est organisée en 3 espaces de vie avec une homogénéité de l'âge des enfants dans chaque espace. Cela permet de répondre aux mieux aux besoins des enfants selon leur développement : bébés, moyens et grands.

L'espace des bébés est constitué de nombreux tapis afin de permettre aux bébés d'explorer l'espace au sol. Le professionnel partage ces moments de découverte de l'enfant en restant au sol, il encourage...

Les propositions des jouets mises à disposition du bébé sont constituées des différentes matières, de textures, tailles et couleurs afin d'offrir de nombreuses manipulations à l'enfant et de développer ses sens.

Les sections des moyens et des grands sont des sections qui disposent des espaces définis, pour favoriser l'exploration des enfants.

- Un espace de motricité avec des structures adaptées en fonction des âges des enfants et de leurs développements moteurs.
- Un espace pour le jeu d'imitation avec une cuisine, une table et des chaises, un lit pour les poupées ainsi qu'un plan de change.
- Un espace lecture avec des livres à disposition.
- Des étagères (à hauteur d'enfant) avec différents jeux. Afin d'offrir à l'enfant des repères spatio-temporels, cet aménagement reste le plus fixe possible. Ces repères permettent de répondre aux besoins de sécurité et de contenance de l'enfant, ce qui l'amènera vers une autonomie dans ses expérimentations. Néanmoins, un réaménagement de l'espace peut être réfléchi en équipe, tout au long de l'année, si ce dernier ne correspond plus aux besoins des enfants.

Une salle de psychomotricité, une salle « bulle » ainsi que deux salles d'activités sont des espaces riches de proposition pour l'enfant.

Des notions importantes

L'autonomie c'est avoir du plaisir à faire par soi-même, à découvrir ses capacités, à s'entraîner et à se les approprier. Devenir autonome, c'est être plus indépendant et pouvoir prendre ses propres décisions dans un cadre sécurisant. Pour cela, l'enfant a besoin d'adultes présents, bienveillants, qui l'accompagnent dans cette quête de l'autonomie.

• La liberté motrice

L'équipe a fait le choix de s'appuyer sur les recherches et expériences d'Emmi Pikler qui a mis en avant les étapes du développement du jeune enfant mais surtout l'importance de laisser l'enfant réaliser ses acquisitions motrices à son rythme, grâce à un libre exercice de ses mouvements à tout moment.

Dans l'exercice de sa motricité libre, l'enfant utilise son potentiel inné lié à la maturation neurologique, sensorielle et motrice pour atteindre à son rythme les différentes étapes de son développement psychomoteur.

La liberté motrice nécessite que l'adulte donne les moyens à l'enfant d'expérimenter en créant des conditions favorables.

Afin de permettre cette expérience, nous avons réfléchi à comment nous pouvons accompagner l'enfant.

Tout d'abord, nous ne plaçons pas un enfant dans une position qu'il ne maîtrise pas seul. Par exemple, nous ne mettons pas un enfant en position semi assise s'il ne sait pas s'asseoir seul. En effet, placer un enfant dans une position qu'il ne maîtrise pas peut l'insécuriser et le placer en situation d'échec. L'acquisition de chaque position ou déplacement est en lien avec une maturité motrice et de développement qui est propre à chacun. L'espace des petits a été pensé pour que chaque enfant puisse se mouvoir facilement.

Les bébés sont au sol sur des tapis dès que possible et sont portés dans les bras dès que besoin. Les transats sont très peu utilisés afin de ne pas freiner le mouvement de l'enfant et de respecter aussi son ossature. Lorsque les enfants commencent leur découverte des structures motrices, nous sommes présents auprès d'eux pour les sécuriser mais nous ne faisons pas à leur place, nous les accompagnons dans leurs mouvements.

- Le jeu libre

Le jeu libre est une découverte fondamentale du travail d'Emmi Pickler. Ses travaux ont permis de comprendre non seulement que le jeune enfant n'est pas tout le temps dans l'attente que l'adulte le rende actif par stimulations directes, mais surtout qu'il éprouve un grand intérêt à exercer ses capacités spontanées et son activité de façon autonome. Le jeune enfant va être en contact avec sa créativité et en exprimer toute sa richesse.

C'est pourquoi les professionnels veillent à laisser aux enfants tout au long de la journée des temps de calme, des plages de liberté pour leur permettre de rêver et de construire ainsi leur for intérieur, leur imaginaire.

Le rôle des professionnels lors de ces temps est d'offrir, par leur présence, un cadre contenant afin d'assurer la sécurité et le bien-être de chacun.

Les adultes se répartissent dans l'espace : au-delà de la surveillance, il s'agit d'être pleinement disponible pour l'enfant par une présence physique et psychique.

Les professionnels assurent une posture contenant pour que l'enfant puisse s'autoriser son exploration vers l'inconnu : l'adulte est particulièrement attentif par son regard, ses observations, sa parole, tous essentiels au sentiment de sécurité de l'enfant (adulte phare).

Cependant, le professionnel peut intervenir si un enfant se met en danger ou si ses gestes mettent en danger un autre enfant. Il lui verbalisera son geste et essaiera de trouver avec l'enfant une solution.

Pour favoriser la libre découverte de l'enfant, les adultes peuvent participer si l'enfant les invite au jeu et à sa demande. La verbalisation des adultes permet également une valorisation des actions et un encouragement à la découverte.

À cette disponibilité pleine de l'adulte s'associe une flexibilité importante pour s'adapter à l'enfant et à ses besoins. C'est l'occasion pour le professionnel d'affiner ses observations pour découvrir davantage l'enfant.

Lors de ces temps en extérieur, les professionnels peuvent guider l'enfant en lui montrant les possibilités qui s'offrent à lui tout en lui laissant faire ses propres choix et ses propres découvertes. Au sein de Malices et chocolat, l'enfant a la possibilité d'enrichir ses découvertes dans un grand espace extérieur. Celui-ci possède des recoins pour escalader, se cacher, courir ou partir à la recherche de petites bêtes !

Le jeu libre intérieur ou extérieur fonctionne avec la mise à disposition des jeux et la variété de propositions pour que l'enfant puisse exercer son propre choix.

Espace et matériel sont pensés pour être accessibles afin de soutenir l'autonomie de l'enfant. Exemple : le poids léger des panières.

Un aménagement fixe des espaces permet des repères permanents. L'enfant est ainsi rassuré et autonome pour se reconnaître, trouver les jeux... Une mise en place différente est pensée lors de l'installation des jouets dans ces espaces pour inviter l'enfant à se mettre en jeu.

L'adulte adapte les propositions aux besoins et aux capacités de l'enfant pour soutenir une exploration faite d'amusements et de plaisirs.

Les enfants sont libres de choisir leur support et manière de jouer sans objectifs de productions ou d'attendus pour laisser place à une exploration spontanée riche en découvertes.

Grands espaces libres pour permettre à l'enfant d'évoluer sans contraintes, stimulés par des parcours de motricité en mousse, modulables

Jeux mis à disposition des enfants (jeux d'assemblage, d'emboîtages des formes, des contenances, des mesures...)

Utilisation des espaces extérieurs tout au long de l'année (vélos, parcours sportif, ballons, jeux d'eau, pique-nique...)

Les jeux sont rangés en fin d'activité : le rangement est un point de repère qui permet de structurer la fin de l'activité. Ainsi chaque enfant peut investir à son rythme ce temps de clôture. En ce sens, les enfants sont invités à participer sans obligations.

- Les activités d'éveil manuelles et créatives

Les ateliers manuels et pédagogiques sont des temps, pour la plupart, impulsés par le professionnel. Ils se déroulent dans une des salles d'activités, et une organisation en petits groupes d'enfants permet une exploration davantage contenante.

Ces ateliers ont pour but de permettre à l'enfant de s'exprimer au travers de différentes propositions : peinture, modelage, transvasement entre autres. Les activités proposées sont adaptées à l'âge des enfants, à leur niveau de compétence, à leurs besoins du moment, parfois même à la météo.

Elles sont mises en place sur un mode ludique, sans compétitivité ou mise en échec, l'objectif n'est pas de produire ou d'attendre un résultat esthétique, mais de privilégier le plaisir et la créativité inhérente à tout enfant. L'enfant a la possibilité de refuser de participer à une activité proposée : le professionnel soutient cette liberté de choix et la possibilité qu'il fasse autre chose.

Le professionnel n'interfère pas, il ne juge pas, ni ne modifie la création de l'enfant. La priorité est donnée à son expression, à son ressenti et à sa personnalité pour soutenir son développement individuel affectif et social

Le professionnel accompagne l'enfant du début à la fin de l'activité : il anticipe et pense l'arrêt pour préparer l'enfant à la fin de l'activité. Le rangement fait partie intégrante de l'activité et le professionnel accompagne l'enfant à participer à celui-ci. C'est pourquoi les temps encadrant l'activité, le « avant » comme le « après », sont des temps réfléchis autant que l'activité pour limiter une agitation et un éparpillement des enfants sur ces espace-temps de flottement (mise en route, rangement, clôture, transition).

c)- Le sommeil

Le sommeil est indispensable au développement de l'enfant. Il constitue un élément essentiel dans son rythme de vie, il favorise le développement harmonieux de tout individu. Il est essentiel

pour que l'enfant se repose, se ressource mais aussi qu'il grandisse et consolide tous ses apprentissages.

Objectifs

- Favoriser le temps de repos et de sommeil de l'enfant en respectant son besoin physiologique.
- Accompagner l'enfant dans sa phase d'endormissement et de réveil en lui proposant un temps individualisé.
- Respecter le rythme individuel et le besoin de sommeil de chaque enfant en lien avec son cadre familial et collectif.

Attitudes et postures éducatives

Comme tout besoin fondamental à la construction du jeune enfant, le professionnel respecte le rythme du sommeil de l'enfant. Il veille à lui proposer tant qu'il a besoin d'un temps de repos ou de sommeil.

Le professionnel accompagne l'enfant de façon individualisée en prenant en compte les signes de fatigues, le rythme et le rituel de sommeil. En effet, afin d'élaborer une continuité entre l'environnement familial et la crèche, le professionnel veille à respecter au maximum les habitudes d'endormissement de l'enfant. En reproduisant ce rituel d'endormissement, l'enfant se sentira plus en sécurité et pourra donc plus facilement lâcher prise afin de s'endormir.

Comme dit précédemment, le sommeil est un besoin fondamental. Il est indispensable au développement du cerveau et notamment à la maturation des connexions nerveuses. C'est pour cela qu'il nous semble important de préserver ce sommeil et donc de ne pas réveiller un enfant qui dort. Nous portons une attention particulière au respect du rythme de chaque enfant malgré la collectivité.

Il se peut que certaines familles ne se positionnent pas toujours dans la même direction que l'équipe professionnelle. Afin d'offrir un sommeil cohérent entre l'environnement familial de l'enfant et celui de la crèche, les professionnels et les parents peuvent échanger leurs observations lors des temps d'accueil. Si malgré ses échanges, des désaccords de positionnement sont présents, l'équipe se réfère avec la famille au projet pédagogique de la structure. Ensemble, nous essayons de trouver un terrain d'entente en privilégiant toujours l'intérêt et le bien-être de l'enfant.

Aménagement de l'espace

- Le sommeil dans la section des bébés

Un lit, un hamac et un grand coussin sont mis à dispositions pour les bébés qui ne sont pas suffisamment en sécurité dans la chambre pour y dormir.

Chez les bébés, le rythme de sommeil est très différent d'un enfant à un autre. Des phases d'éveil et des phases de sommeil alternent tout au long de la journée.

Plusieurs espaces dans la pièce de vie sont disponibles afin d'offrir des temps de sommeil aux bébés qui ne sont pas encore à l'aise pour dormir dans le dortoir.

Tout d'abord, des fauteuils permettent aux professionnels d'endormir un enfant dans les bras. Il a besoin de se sentir contenu donc en sécurité dans un environnement nouveau, avec des bruits, des odeurs, des personnes qu'il ne connaît pas encore suffisamment pour s'endormir seul dans son lit.

Un hamac est proposé aux bébés qui ont besoin d'être contenus pour s'endormir. En effet, il enveloppe le bébé, le contient et donc le sécurise davantage. C'est un réel moyen pour apaiser les bébés et leur permettre de s'endormir tranquillement tout en étant dans l'espace de vie, en entendant les bruits, les sons de l'environnement dans lequel ils se trouvent.

Un lit bas a aussi été installé dans cet espace. Souvent, ce lit permet aux professionnels d'y installer un bébé qui s'est endormi dans les bras. Certains bébés s'endorment dans les bras mais une fois que le professionnel le dépose dans son lit (dans le dortoir), il peut se réveiller rapidement du fait qu'il ne se sentent pas encore totalement en sécurité. Dans l'espace de vie, le bébé

continue d'entendre ce qui se passe autour de lui, même pendant son sommeil. Il continue de sentir la présence des professionnels, ce qui l'aide à se sentir serein.

Au contraire, des bébés sont très sensibles aux bruits et dormiront mieux dans leur lit. En effet, chaque enfant dispose de son propre lit dans le dortoir. Cette place restera la même tout au long de l'année. Ce facteur est important car, participer à la construction de la base de sécurité affective de l'enfant, c'est proposer un accompagnement incluant des repères. Parmi ces derniers, celui de la chambre et du lit dans lequel il dormira sont essentiels.

- Le sommeil dans les sections des moyens et des grands

Dans les sections des moyens et des grands, le rythme du sommeil des enfants s'accorde un peu plus. Leurs phases d'éveil et de sommeil se font, souvent, sur les mêmes plages horaires. De ce fait, les siestes deviennent davantage collectives, même si les couchers et les levers de siestes peuvent s'échelonner.

Ces deux sections disposent de dortoirs respectifs. Ils sont à disposition de l'enfant si ce dernier ressent le besoin de se reposer. Chaque enfant a son lit, que ce soit un petit lit bas à barreaux ou un lit couchette. Le choix du type de couchage se fait en fonction du développement de l'enfant, il peut évoluer au cours de l'année mais la place du lit restera fixe.

Lors des couchers et des levers, un professionnel est présent auprès des enfants. Cette présence contribue à favoriser l'endormissement des enfants. Ils se sentent ainsi contenus et le sommeil de chacun est préservé. Le professionnel est également un repère pour les enfants.

d)- Les repas

Se nourrir signifie bien évidemment s'alimenter. C'est la réponse à l'un des premiers besoins vitaux. Mais cela va bien plus loin. Beaucoup de choses se jouent autour du repas, qui peut être abordé comme un acte de relation à l'autre. En mangeant, on grandit.

L'enjeu du repas est d'amener l'enfant à s'éloigner de la phase d'alimentation (au sens du besoin vital) pour accéder à la dimension de plaisir et de convivialité.

Objectifs

- Accompagner l'enfant dans sa découverte gustative et sensorielle.
- Favoriser une ambiance propice aux échanges, à la convivialité et au bon déroulement du repas en favorisant une installation confortable pour l'enfant et l'adulte.
- Donner à l'enfant la possibilité d'être acteur de son repas.

Attitudes et postures éducatives

Le temps du repas est un moment privilégié entre l'enfant et le professionnel. Ce dernier est sensible à faire de ce moment un temps individualisé. Cette individualité lors du repas est présente tout au long de son accueil à la crèche.

Les professionnels la mettent en avant lorsque, chez les bébés, ils donnent un biberon dans les bras ou un repas dans le transat par exemple. Cette notion d'individualité est présente aussi lors des repas des plus grands (même s'ils se font en petits groupes) car le professionnel considère l'enfant en tant qu'individu à part entière, s'adapte à ses besoins et il lui apporte une réponse personnalisée.

Le professionnel s'adapte au développement de l'enfant en lui proposant une position lors de son repas qu'il maîtrise. Un enfant ne sachant pas encore s'asseoir, mangera dans les bras du professionnel. Lorsqu'il maîtrisera cette position, le professionnel lui proposera de prendre son repas d'une autre manière. Afin que l'enfant associe le moment du repas à une notion de plaisir, le professionnel veille à ce que l'enfant se sente bien et soit dans une bonne position.

Donner un repas à un enfant demande une certaine disponibilité de l'adulte, que ce soit pour un bébé ou un enfant un peu plus grand. Cette disponibilité permettra à ce dernier de se sentir considéré et ainsi permettre le développement de sa confiance en lui.

Laisser l'enfant être acteur de son repas est une priorité pour les professionnels. En effet, en étant acteur, l'enfant prendra davantage de plaisir en mangeant ce qu'il souhaite et dans l'ordre qu'il souhaite.

L'enfant peut devenir acteur dès son plus jeune âge, tout d'abord en repoussant sa purée ou son biberon quand il n'en souhaite plus. Un enfant ne sera jamais forcé à goûter ou à finir son plat. Cela pourrait lui donner un aspect négatif du repas et lui enlever toute notion de plaisir. En devenant acteur, l'enfant gagnera en autonomie.

Le temps du repas est aussi un moment d'exploration, où l'enfant fait de nombreuses découvertes. En effet, beaucoup d'odeurs, de textures et de goûts s'offrent à lui. Le professionnel laisse l'enfant faire ses propres découvertes en lui posant tout de même un cadre et des limites.

Aménagement de l'espace-temps

- Pour les plus petits :

Les repas se font dans l'individualité dans le sens où le professionnel est seul avec l'enfant lors de ce moment. Tant que l'enfant ne se tient pas assis tout seul, son repas lui est donné dans les bras de l'adulte. Lorsque cette position devient inconfortable pour l'enfant ou qu'il commence à s'asseoir seul, il est installé dans un transat ou une petite chaise avec une tablette.

En concertation avec les familles qui suivent en général les recommandations de leur pédiatre ou médecin, les repas (la composition ainsi que la texture) et les quantités données aux enfants sont adaptées à chacun.

La crèche fournit le lait de la marque Gallia mais les familles peuvent apporter le leur si elles donnent un lait différent à leur bébé. Les biberons sont donnés en fonction de l'horaire du dernier pris à la maison même s'il s'agit d'un biberon pris dans la nuit. Le but étant de respecter le rythme de chacun.

Les mères qui souhaitent poursuivre l'allaitement maternel peuvent amener leur lait en respectant le protocole de recueil et de conservation. Elles peuvent aussi venir allaiter leur enfant dans la journée si elles le souhaitent.

Concernant l'introduction alimentaire, cette dernière se fait uniquement à la maison. Les professionnels ne donneront pas un aliment que l'enfant n'a pas introduit, au vu de certains risques allergiques. La structure fournira le repas nécessaire quand l'enfant aura introduit une certaine quantité de purée ainsi qu'une large variété de légumes. En attendant cette phase, le parent peut fournir la purée de l'enfant.

Si toutefois, l'enfant n'a pas introduit l'aliment du jour (suite à un changement du fournisseur par exemple), une alternative peut être trouvée entre le parent et le professionnel.

- Pour les plus grands :

Après le rituel du lavage des mains, les enfants vont par petits groupes prendre leur repas au réfectoire. Les enfants trouvent à leur disposition des serviettes élastiquées afin qu'ils puissent les mettre seuls. Le nombre d'enfants assis à la même table varie en fonction de leurs capacités et de leur taille pour essayer de leur apporter un maximum de confort. Les plus jeunes sont moins nombreux car ils demandent une disponibilité plus importante.

Nous avons fait le choix de proposer le repas dans son entièreté dès le départ sous forme de plateaux repas afin que l'enfant puisse appréhender le repas avec plus de sérénité. Chaque enfant peut manger à son rythme ses aliments et dans l'ordre qu'il souhaite. À la fin du repas un gant mouillé est donné à chacun pour se nettoyer devant le miroir de façon autonome, toujours sous le regard de l'adulte qui apporte son aide si besoin.

Parce que nous souhaitons aider l'enfant à se connaître et à identifier ses besoins, nous sommes amenés à accepter ses refus tels que celui de ne pas manger ou de ne pas aimer un aliment. Ce qui est valable à la maison, ne l'est pas toujours à la crèche. Comme indiqué précédemment, nous ne forcerons jamais un enfant à manger mais nous l'inciterons à goûter.

Tous les repas sont confectionnés et livrés par ANSAMBLE RESTAURATION, qui propose des repas adaptés à chaque âge tant au niveau des textures que des aliments. Le prestataire une

démarche de production axée sur des produits locaux, sans additifs ni conservateurs. Les repas fournis par les parents ne sont pas acceptés (hors Projet d'Accueil Individualisé) étant donné que les repas sont adaptés aux besoins des enfants et remplissent les conditions de qualité nutritionnelles nécessaires au bon développement de chacun.

Support de communication

Différents supports de communication ont été travaillés par l'équipe et mis en place afin de faciliter la communication parmi les professionnels mais aussi entre les professionnels et les familles.

Les repas des enfants sont notés sur sa fiche individuelle dans le classeur de la section. Les repas sont détaillés, notamment chez les bébés, avec : les heures de prise de chaque repas, les quantités, et des observations si besoin. Cette trace écrite permet aux professionnels de faire des transmissions précises aux familles.

Dans la section des bébés, d'autres supports de communication ont été créés afin de faciliter le travail des professionnels. Notamment, un tableau regroupant les habitudes alimentaires de chaque enfant a été installé dans la biberonnerie. Ce dernier détaille les différents repas de la journée des enfants : leur contenu, leur quantité, ainsi que certaines habitudes alimentaires. Ce tableau est mis à jour dès qu'il y a un changement alimentaire chez un enfant.

Afin de suivre l'introduction alimentaire de chaque enfant, une fiche d'introduction est donnée aux familles quand l'enfant commence cette phase. Ces dernières la remplissent et la redonnent aux professionnels. Par la suite, cette feuille est à disposition des familles afin qu'elle soit mise à jour dès qu'une nouvelle introduction est faite.

Une attention particulière est portée à la traçabilité de tout aliment qui est donné à l'enfant.

e)- Les soins

Dans le quotidien du jeune enfant, les soins corporels occupent une place importante : ils rythment sa journée, répondent à la satisfaction de ses besoins physiologiques et constituent des temps de rencontre avec l'adulte.

Objectifs

- Assurer une continuité dans les soins proposés et favoriser des échanges individualisés.
- Éveiller l'enfant à la découverte de son corps en respectant son intimité.
- Accompagner l'enfant vers son autonomie pour l'amener progressivement à prendre soin de lui.

Attitudes et postures éducatives

Prendre soin d'un bébé, ou d'un enfant, c'est porter attention à son état de santé général et à son développement individuel, mais également c'est mettre du sens à l'attention qui lui est portée.

Il s'agit donc de « faire attention à », « d'être avec » tant par la présence physique que par la présence psychique.

Porter des soins n'est donc pas seulement le fait de réaliser un geste « technique ». Il s'agit de créer une relation de confiance, sécurisante qui permettra à l'enfant d'accepter les soins qui lui sont procurés. Le professionnel veille à adapter ses gestes doux, enveloppants et respectueux. Il prévient l'enfant, le rassure et lui explique ce qu'il fait, en le faisant participer à sa mesure selon son stade de développement.

Lors du change, l'enfant est en tête à tête avec l'adulte. Celui-ci fait attention à lui, de façon à ce qu'il puisse être en confiance et en sécurité lors du soin. C'est un moment qui permet à l'enfant, comme à l'adulte de s'observer, d'échanger, par les regards, par la parole. Le professionnel accompagne ses gestes par la parole, prévient de ce qu'il fait, de ce qu'il se passe dans l'environnement. Cela permet entre autres au jeune enfant d'apprendre à se connaître,

tout comme il apprend à connaître l'adulte. Il porte attention à la manière dont l'adulte le porte, le regarde, s'adresse à lui, l'installe sur le tapis de change.

Aménagement de l'espace-temps

Accompagner un soin corporel, c'est également proposer un espace adapté à chaque enfant ainsi qu'à chaque professionnel.

Les professionnels ont à leur disposition des tapis de change et tout le nécessaire pour les soins (couches, savons, crèmes pour érythèmes fessiers, sérum physiologique, gants jetables, gants de toilette, serviettes de toilette). Cela contribue à faciliter le change, à éviter tout changement et manipulations inutiles pour le bébé ou l'enfant.

L'enfant a à sa disposition, dans un meuble à sa hauteur, une panier avec sa photo. Il y aura accès lors des changes et à tout moment de la journée pour pouvoir y retrouver ses habits et autres effets personnels. Avant de changer sa couche, l'enfant peut accéder seul aux escaliers pour monter sur le tapis de change sous le regard bienveillant et observateur de l'adulte.

Lorsque l'enfant se tient debout, il aborde la découverte du monde. On peut à ce moment-là, lorsque cela convient, le changer debout. C'est une manière de reconnaître son évolution. On peut commencer également à l'initier à la propreté de façon plus globale, le professionnel fait d'abord puis laisse faire l'enfant : laver les mains, essuyer le nez, manger proprement, tirer la chasse, essuyer les fesses... Ces éléments vont permettre à l'enfant d'intégrer la propreté comme un élément de bien-être et de reconnaissance, Car le but des soins corporels n'est pas seulement de contribuer à la bonne santé de l'enfant, c'est aussi participer à la bonne santé de l'adulte qu'il deviendra.

Ces étapes participent à l'apprentissage de la propreté et accompagnent ainsi l'enfant à son rythme pour lui permettre par la suite d'enlever la couche quand il se sentira prêt. Pour enlever la couche, les échanges avec la famille sont évidemment importants mais l'observation de l'enfant prime avant tout.

Lorsque l'enfant est prêt et le demande, nous lui proposons le pot. Nous sommes alors soucieux d'agir sans précipitation, de respecter le rythme de l'enfant sur le même plan que les autres acquisitions, puis progressivement l'adulte lui proposera d'aller aux toilettes. Le professionnel lui propose de se laver et de s'essuyer seul, avec des gants et serviettes adaptés.

Ces propositions se font lors de chaque change et le professionnel se rend disponible pour accompagner l'enfant.

Durant l'acquisition de la propreté, nous dédramatisons les « petits accidents » afin de ne pas mettre l'enfant en situation d'échec. Le professionnel sera vigilant à la récurrence et en collaboration avec le parent pourra reporter l'acquisition de la propreté si cela met l'enfant en difficulté dans la collectivité. L'enfant peut être propre à la maison mais pas à la crèche, et inversement.

Parfois des régressions liées à des situations nouvelles peuvent survenir, le professionnel ne s'en inquiète pas et accompagne particulièrement l'enfant dans ce moment-là. Le professionnel est en capacité d'accepter le refus ou « retour en arrière » de l'enfant lorsqu'il n'est pas encore prêt et qu'il a besoin de temps.

Le respect de l'enfant tient au fait de lui offrir un environnement propre, sain, et le sensibiliser à cette propreté. Il apprend à essuyer la table, à vider son assiette, jeter à la poubelle, ranger les jouets.

Support de communication

Dans la section des bébés, une attention particulière est donnée au suivi des transmissions liées

aux soins d'hygiène procurés à l'enfant. Ceux-ci sont notés dans le classeur de transmission des enfants. En effet cette information permet aux familles d'avoir une notion de l'état de santé de leur enfant.

L'accompagnement de la mise en place de l'acquisition de la propreté se fait en lien avec la famille. Les parents sont des interlocuteurs indispensables dans cette étape de l'apprentissage. Au quotidien, les échanges, les partages d'observations contribuent à maintenir une continuité entre ce qui est vécu à la maison et à la crèche.

L'équipe utilise le langage de signes associé à la parole pour communiquer lors des soins, ceci dans un cadre ludique et de partage.

Les signes associés à la parole permettent à l'enfant qui ne parle et qui a appris à les utiliser de se faire comprendre.

C- ÉVALUATION DU PROJET ÉDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE

Rappel de l'objectif général	Rappel des objectifs opérationnels	Indicateurs retenus	Analyse de résultat complémentaire
Travailler le projet éducatif afin d'harmoniser les pratiques au quotidien	Aborder les points non discutés en équipe en lien avec le projet	Mise en place des annexes concernant ces thématiques	
Favoriser l'accueil et l'inclusion des enfants en situation de handicap	Formaliser les conditions d'accueil et l'inclusion	Production effective d'un protocole	
Développer des pratiques communes au sein de l'équipe	L'objectif est de pouvoir être formé en équipe entière afin d'améliorer la cohésion d'équipe toujours dans un souci de qualité d'accueil et d'accompagnement du public	Formation autour de la communication positive Formation autour du portage en EAJE Formation autour de la communication non verbale	En 2022 les formations ont été réalisées par toute l'équipe
Développement des actions autour de l'éveil culturel et artistique	En lien avec la charte d'accueil du jeune enfant (« Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels. »), nous souhaitons axer notre réflexion et nos	Projet « la crèche au musée, le musée à la crèche » en partenariat avec le Musée de Rochechouart Continuer le partenariat avec l'association Lire et faire lire Projet autour du livre : sortie mensuelle à la bibliothèque avec empreint de livres Réflexion autour de l'intervention d'artistes au	Le projet avec le Musée s'est pérennisé. Plus de partenariat avec l'association lire et faire lire. En revanche la fréquentation à la bibliothèque a doublé. L'intervention d'un musicien est maintenue depuis trois ans.

	actions autour de ce thème de travail qui nous semble essentiel dans la construction des citoyens de demain.	sein de la crèche : peintres, potier, musiciens	
Soutenir l'accueil des stagiaires et favoriser leur accompagnement	Cadrer les conditions d'accueil et d'accompagnement des stagiaires Réaliser d'un livret d'accueil pour les stagiaires Bien-être des stagiaires Bonne intégration dans l'équipe Participation à la vie de la structure	Nous sommes très sollicités pour accueillir des stagiaires mais il nous semble essentiel de réfléchir à leurs conditions d'accueil, à la fois pour eux-mêmes, pour les familles ainsi que pour les professionnels. L'objectif étant d'apporter une plus-value pour le stagiaire	

D- MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉQUIPE

L'équipe s'est fixé les objectifs suivants :

1. Travailler à la cohérence des pratiques professionnelles en favorisant la communication et la réflexion dans l'équipe
2. Encourager le travail en équipe autour des valeurs communes

Ce travail d'équipe favorise trois choses essentielles :

- Une réflexion commune
- Une cohérence auprès de l'enfant et de sa famille
- Une prise de recul pour adapter ou réajuster l'accompagnement

Ce travail d'équipe se fait par différents outils ou temps de paroles :

- Le travail au quotidien : prise en considération de l'autre, fluidité du dialogue, prise de relais quand cela est nécessaire
- Au travers des transmissions : transmissions orales mais aussi écrites pour permettre à chacun d'avoir les informations nécessaires notamment lors d'une absence
- Un travail de réflexion au travers de réunions d'équipe permettant de penser l'accueil, le projet, l'organisation en générale, construire des projets, développer les connaissances
- Des journées pédagogiques : ces journées permettent à toutes les professionnelles de se former ensemble autour d'un thème
- Des temps d'analyse de la pratique : un travail de réflexion de questionnement, de remise en question avec une psychologue qui permet à l'équipe d'élaborer des pistes de réflexions
- Des temps de régulation d'équipe : temps essentiel pour faciliter la vie de l'équipe au quotidien et de favoriser la cohésion
- Des temps de formation : il nous semble essentiel de faciliter le départ en formation afin d'accompagner les agents dans leurs projets

L'équipe s'organise en trois sections d'enfants, et les équipes sont constitués actuellement de 3 professionnels par section. Le binôme de direction de la crèche fait le choix de positionner, autant que possible, une éducatrice de jeunes enfants ou une auxiliaire de puériculture dans

chaque unité de vie. En effet, de par leur spécificité, elles peuvent accompagner les professionnels dans la mise en place d'une réflexion centrée sur l'enfant.

Afin d'organiser une continuité de la fonction de direction lors de l'absence d'un membre de la direction, l'éducatrice de jeunes enfants en poste d'agent "volant" assure cette fonction, mais également elle est motrice dans la dynamique entre les espaces de vie des enfants.

Une fois tous les deux mois, l'équipe se réunit afin de coordonner le travail au quotidien. Lors de ces réunions, il est possible de faire appel à un intervenant pour travailler une thématique particulière.

Les éducatrices sont également investies dans ses réunions afin d'animer des temps de réflexion sur un thème choisi par section ou par temps fort.

Trois fois par an, la crèche est fermée pour une réunion pédagogique, ces journées peuvent entre autres permettre à tous les professionnels de se former ensemble autour d'un thème, ou retravailler le projet éducatif et pédagogique.

Accompagnement des stagiaires

En raison du contexte particulier de changement, l'équipe a fait le choix de ne pas accueillir de stagiaires pour la première année d'ouverture de la nouvelle structure. Ceci afin de permettre à tous les professionnels de trouver des nouveaux repères et s'adapter à la nouvelle organisation en trois sections. Il est néanmoins important de signaler que l'équipe a projeté de travailler en amont sur un livret d'accueil des stagiaires et ainsi les accompagner dans des bonnes conditions.

7- MOYENS HUMAINS

Conformément à l'article R.2324-33 du code de la santé publique, l'organisme gestionnaire des établissements et services d'accueil doit s'assurer, dans les conditions prévues à l'article 776 du code de la procédure pénale, que les personnes qu'il recrute pour exercer des fonctions à quelque titre que ce soit dans ces établissements et services, n'ont pas été condamnées pour les délits prévus à l'article L. 133-6 du code de l'action sociale et des familles.

QUALIFICATION DU PERSONNEL	NB PERSONNES PAR QUALIFICATION	TEMPS DE PRÉSENCE HEBDOMADAIRE (NB HEURES)		
		Fonction direction	Encadrement enfants	Autres fonctions
Direction				
Éducatrice de Jeunes Enfants	1	21h	14h	
Continuité fonction de direction : infirmière DE				
Infirmière	1	10h	10h	
Accompagnants éducatifs				
Éducatrice de Jeunes Enfants	3		105h	
Auxiliaire de puériculture	2		70h	
CAP petite enfance	5		168h	
TOTAL =	12	31h	367	

Autre personnel				
Entretien des locaux et restauration <i>Adjoint technique</i>	1			35h
Référent santé accueil inclusif <i>Infirmière</i>	1			6h / trimestre
Psychologue en charge de l'analyse de la pratique	1			2h / 2 mois